

Image not found or type unknown



Licenciement economique et grossesse presumée

Par **myriam77**, le **13/11/2008** à **17:16**

Bonjour,

je viens d apprendre mon licenciement economique et presume etre enceinte.
Je ne suis pas encore entree dans le preavis qui debute le 30.11.08.

Pourai-je pretendre à des indemnites de conge maternite de la part de la Securite Sociale ?
Est-ce que celá suspendra le versement des ASSEDIC pendant les 9 mois de grossesse ?

Merci d'avance.